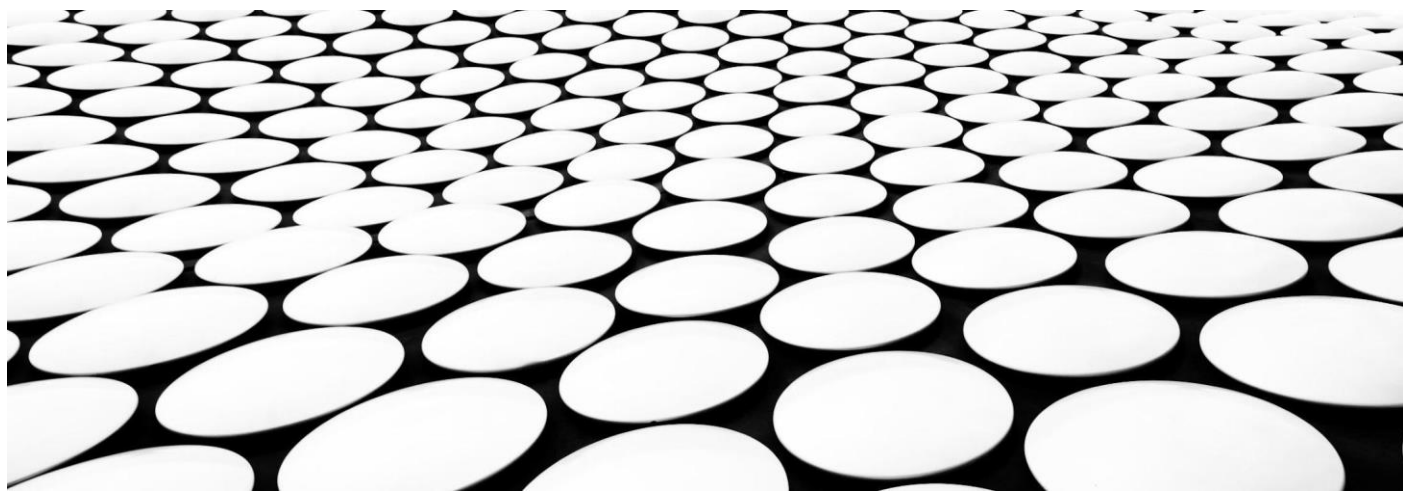




COUNTER

Version 5.1

# Guide pratique des mesures COUNTER



**Ce document s'inscrit dans la série des guides pratiques. Il a pour but de démystifier la version 5.1 du Code de bonnes pratiques COUNTER**

La série inclut les documents suivants :

- Guide pratique des rapports COUNTER
- Guide pratique des mesures COUNTER
- Guide pratique des attributs, éléments et autres choses (légèrement) techniques de COUNTER
- Guide pratique COUNTER et libre accès
- Guide pratique pour devenir conforme à COUNTER
- Guide pratique COUNTER pour les consortiums
- Guide pratique des évolutions de la version 5.1

*Note : pour faciliter la lecture, tous les guides sont rédigés en langage simple. Pour des raisons techniques, le Code de bonnes pratiques lui-même utilise des traits de soulignement pour lier les mots. Par exemple, les "types de données" (ou Data Types) deviennent Data\_Types et le "total des investigations d'éléments" (ou Total Item Investigations) devient Total\_Item\_Investigations.*

## Table des matières

En quoi consistent les mesures COUNTER ? .....	3
Mesures d'utilisation .....	3
Exemple de mesures d'utilisation.....	4
Mesure des recherches.....	5
Exemple de mesures de recherche.....	5
Accès refusés ( <i>Access Denials</i> ).....	6
Quelles mesures dois-je utiliser ? .....	7
Mesures pour calculer le coût par téléchargement .....	7
Comprendre la valeur des bases de données.....	7
Décisions en matière d'acquisition.....	7

# En quoi consistent les mesures COUNTER ?

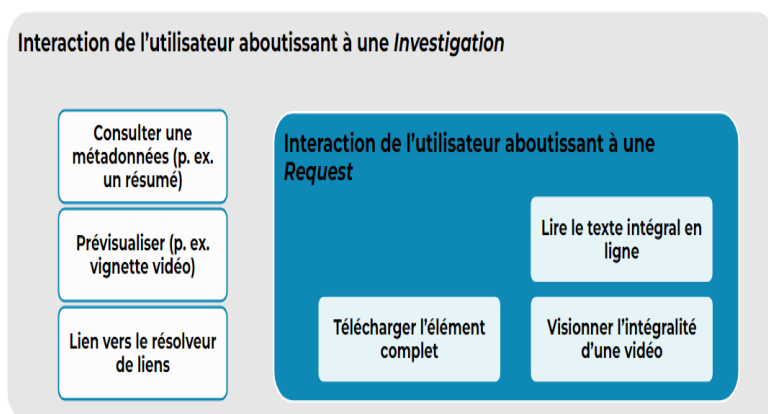
La version 5.1 de COUNTER comporte trois types de mesures : utilisation (*usage metrics*), recherche (*search metrics*) et accès refusé (*access denials*). Pour mieux comprendre la différence entre les trois, l'analogie suivante est utile : une plateforme éditeur (site web) est comme une boîte de nuit à la mode. La mesure des investigations représente le nombre d'entrées, la mesure des utilisations sont les clients qui achètent un verre au bar, tandis que les accès refusés sont les personnes qui n'ont pas pu entrer dans la boîte de nuit parce qu'elles ne respectaient pas le code vestimentaire.

## Mesures d'utilisation

Ces statistiques concernent évidemment l'usage du contenu. Elles sont conçues pour comparer les tendances entre les diverses plateformes éditeur, peu importe le type de contenu offert, ou les fonctionnalités d'expérience utilisateur.

### Différence entre les investigations (*Investigations*) et requêtes (*Requests*)

Chaque interaction avec le contenu d'une plateforme est une investigation (ou recherche), seules certaines interactions sont également des requêtes.



Une investigation peut être une interaction avec des métadonnées (p. ex. extrait de l'ouvrage ou vignette vidéo) ou l'utilisation d'un lien pour un prêt interbibliothèque.

Le système compte aussi comme des investigations les interactions des utilisateurs avec le contenu d'une ressource. Cet usage compte également comme une requête.

Cela signifie que les requêtes sont un sous-ensemble des investigations comptabilisées quand un utilisateur interagit avec le dossier complet du contenu. Pour revenir aux exemples précédents, le fait de télécharger un chapitre d'ouvrage ou de regarder une vidéo est une forme de requête.

### Total et unique : déduplication pour plus de précision

Les investigations et requêtes sont rapportées de deux manières : en tant que nombre total et ensuite en tant que nombre unique dédoublé. Grâce à ces mesures, les tendances en matière d'utilisation sont comparables d'une plateforme éditeur à l'autre, peu importe comment les interfaces utilisateur sont configurées.

### **Éléments et titres : cas particulier des ouvrages**

Les statistiques d'utilisation sont principalement associées à des éléments de contenu individuels (ou *Items*), les ouvrages représentent un cas particulier : les investigations et les requêtes uniques sont regroupées au niveau de l'ouvrage.

Il y a donc six types de mesures d'utilisation :

- Les investigations totales (*Total Item Investigations*) et les requêtes totales par élément (*Total Item Requests*) sont comptabilisées à ce niveau et incluent chaque interaction.
- Les investigations uniques (*Unique Item Investigations*) et les requêtes uniques par élément (*Unique Item Requests*) s'appliquent également au niveau de l'élément, et sont agrégées pour ne montrer qu'une seule interaction par session utilisateur.
- Les investigations uniques (*Unique Title Investigations*) et les requêtes uniques par titre (*Unique Title Requests*) sont comptabilisées de manière encore plus condensée pour ne montrer qu'une seule interaction par session utilisateur et par ouvrage.

### **Exemple de mesures d'utilisation**

Prenons comme exemple une plateforme éditeur qui propose des revues, des ouvrages (téléchargeables entièrement ou par chapitre) et des documents multimédias. Lors d'une seule visite, un utilisateur lit un résumé d'article de revue et télécharge ensuite le PDF de l'article; il consulte un résumé d'ouvrage et télécharge ensuite l'ouvrage complet de 17 chapitres ; il regarde également une vidéo. Voici les mesures d'utilisation de cette session :

	Journal	Book	Video
<b>Total Item Investigations</b>	2	18	1
<b>Unique Item Investigations</b>	1	18	1
<b>Total Item Requests</b>	1	17	1
<b>Unique Item Requests</b>	1	17	1
<b>Unique Title Investigations</b>		1	
<b>Unique Title Requests</b>		1	

## Mesure des recherches

Il y a quatre types de mesures d'utilisation dans la version 5.1 de COUNTER.

Le premier type de mesures concerne les **recherches par plateforme** (***Searches Platform***) et apparaît dans les rapports sur les plateformes (*Platform Reports*), qui portent sur les recherches des utilisateurs au niveau d'une plateforme (si celle-ci inclut plusieurs bases de données, le système rapporte une seule recherche).

On confond souvent les recherches régulières (*Searches Regular*) et les recherches automatisées (*Searches Automated*). Elles rendent compte toutes les deux des recherches effectuées par un utilisateur au niveau de chaque base de données et apparaissent dans le rapport sur les bases de données, mais :

- Les mesures pour les **recherches régulières** (*Searches Regular*) s'appliquent si un utilisateur peut choisir parmi les diverses bases de données d'une plateforme éditeur ou quand une plateforme n'a qu'une seule base de données.
- Les mesures pour les **recherches automatisées** (*Searches Automated*) s'appliquent aux plateformes qui ont de nombreuses bases de données qui ne donnent pas aux utilisateurs la possibilité de sélectionner une base de données dans leurs recherches.

Le quatrième type de mesures de cette catégorie concerne les **recherches fédérées** (*Searches Federated*), qui font état des recherches effectuées à distance par un moteur de recherche à l'extérieur de la plateforme éditeur. Il ne s'applique qu'au niveau de chaque base de données et apparaît dans les rapports sur les bases de données.

### Exemple de mesures de recherche

Dans cet exemple, la plateforme éditeur compte trois bases de données. Lors d'une seule visite, un utilisateur effectue trois recherches sur l'ensemble de la plateforme,

puis une recherche uniquement sur la base de données 3, ce qui est comptabilisé comme suit :

	Platform A	Database 1	Database 2	Database 3
<b>Searches Platform*</b>	4			
<b>Searches Regular</b>		3	3	4
<b>Searches Automated</b>				
<b>Searches Federated</b>				

*\*Apparaît uniquement dans le rapport sur la plateforme (Platform Report)*

Le même utilisateur se rend ensuite sur une autre plateforme éditeur, qui compte deux autres bases de données. Il effectue cinq recherches additionnelles. Cette plateforme ne permet pas à l'utilisateur de restreindre sa recherche, ce qui est comptabilisé comme suit :

	Platform B	Database 4	Database 5
<b>Searches Platform*</b>	5		
<b>Searches Regular</b>			
<b>Searches Automated</b>		5	5
<b>Searches Federated</b>			

*\* Apparaît uniquement dans le rapport sur la plateforme (Platform Report)*

## Accès refusés (*Access Denials*)

Il y a deux types d'accès refusés, parfois aussi nommés abandons, dans la version 5.1 de COUNTER. Les accès refusés **aucune licence** (*No License*) sont comptabilisés pour les utilisateurs qui ne peuvent pas accéder au contenu parce que leur établissement n'a pas de licence (c'est à dire : pas d'abonnement). **Les accès refusés pour limite atteinte** (*Limit Exceeded*) sont eux comptabilisés lorsque les utilisateurs ne peuvent pas accéder au contenu parce que le nombre maximum d'utilisateurs simultanés autorisés pour leur établissement est atteint.

Il arrive souvent que pour les revues dont le contenu est réservé aux abonnés, les utilisateurs puissent consulter les métadonnées librement accessibles (titre, auteurs, résumé), mais se voient ensuite refuser l'accès à l'article complet. Dans ce cas,

l'utilisation est comptabilisée à la fois comme une recherche et comme un accès refusé pour défaut de licence prise par l'établissement pour ce contenu.

## Quelles mesures dois-je utiliser ?

### Mesures pour calculer le coût par téléchargement

Nous vous recommandons toujours d'utiliser les recherches uniques par élément (*Unique Item Requests*) pour calculer le coût par téléchargement (CPT).

Si vous calculez le CPT annuel pour le contenu réservé aux abonnés, divisez vos dépenses annuelles totales par le nombre de recherches uniques par élément de l'année concernée.

Si vous calculez le CPT pour un ouvrage que vous avez acheté, divisez le prix de l'ouvrage par le nombre de recherches uniques par élément depuis la date d'achat.

Si vous calculez le CPT pour les documents librement accessibles, utilisez les rapports complets sur les éléments (*Global Item Reports*) - plus d'informations sont disponibles dans le *Guide pratique COUNTER et libre accès*.

### Comprendre la valeur des bases de données

Plusieurs bibliothécaires utilisent une combinaison de mesures pour mieux comprendre la valeur de leurs bases de données. Les recherches par plateforme sont excellentes pour connaître le nombre de visites sur une plateforme (comme le nombre d'entrées dans une boîte de nuit pour revenir à l'analogie précédente), tandis que les recherches totales par élément permettent de mieux comprendre si les résultats de recherche sont utiles.

### Décisions en matière d'acquisition

Les accès refusés sont utiles pour prendre des décisions en matière d'acquisition. Un nombre élevé d'accès refusés quand un établissement n'a pas de licence pour le contenu, suggère que les utilisateurs cherchent des ressources auxquelles leur établissement n'a pas d'accès. À l'inverse, s'il n'y a peu d'accès refusés, les bibliothécaires peuvent indiquer à l'établissement que certaines acquisitions n'en valent pas la peine parce que les utilisateurs les consultent rarement.

## Pour en savoir plus

Vous trouverez beaucoup d'informations dans la version complète du Code de pratique (<https://cop5.projectcounter.org/en/5.1>) et bien sûr dans la médiathèque COUNTER (<medialibrary.projectcounter.org>).

Si vous avez des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé de réponse ailleurs, vous pouvez toujours contacter la direction de projet par courrier électronique :

[tasha.mellins-cohen@counterusage.org](mailto:tasha.mellins-cohen@counterusage.org)





# COUNTER

Grâce à nos généreux commanditaires, les Guides pratiques vous seront bientôt offerts dans les langues suivantes :

Allemand  
Commandité par Thieme

Espagnol  
Commandité par Gale



Français  
Traduit par [le CRKN](#) et le Consortium Couperin

Japonais  
Traduit par Yuimi Hlasten, Denison College

